



certifie que l'organisme

L'ATELIER DE L'IMPACT

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : 11788556478

Pour la / les catégorie(s) d'action(s) suivante(s) :

Actions de formations (L. 6313-1-1°)

- A été évalué et est certifié conforme aux exigences requises par :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 ; Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 ; Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national ; Décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle ; Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs ; Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit à distance ; Décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 permettant l'accès aux financements jusqu'au 30 juin 2022 pour les OPAC en cours de certification avant le 31 décembre 2021 ; Arrêté du 30 décembre 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit à distance et fixant la date limite de financement ; Les règles de certification en vigueur définies par DAUGE FIDELIANCE dans le Guide de conduite des missions de certification des organismes prestataires d'actions de formation, qui découlent de la norme NF EN ISO / IEC 17065 ; Guide de Lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail

Peut utiliser la marque « Qualiopi » certifiant la qualité de ses actions de formations :



Pour son site principal :

22 RUE ETIENNE PEROUX

78600 MAISONS-LAFFITTE

N° SIRET : 900 157 306 00011

Et, pour les sites suivants : pas de site complémentaire

Le certificat a été délivré le **18/11/2022**, sa date d'échéance est le **17/11/2025**



Accréditation n°5-0623

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Responsable Technique DAUGE FIDELIANCE
Fabien POURBAIX